Le Petit Journal

N°5 - 2022 - Parution hebdomadaire

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

RUMIGNY

NETTOYAGE DES MURS DE GRANGE

RELEVÉ 3D DES FENÊTRES DU MANOIR

PHOTO : Relevé 3D des fenêtres à meneaux et de leurs grilles du manoir rue du Quai © SAAM

Service Archéologie préventive d'Amiens Métropole (SAAM)

La cinquième semaine de fouille correspond à une phase d'investigation manuelle poussée des vestiges mis au jour à la suite de la grosse semaine de décapage mécanique de la phase 2. Le mois d'octobre aura ainsi comptabilisé 14 jours de décapage mécanique sur 20 pour couvrir la totalité des 6000 m² prescrits par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France (DRAC). Une petite histoire de chantier remettra en contexte l'impératif que constituent le respect des délais d'intervention et la signification même de l'expression « archéologie préventive ». Aujourd'hui, un automobiliste nous a interpelé en nous disant « c'est une bonne chose pour l'histoire de la commune, mais une mauvaise nouvelle pour ceux et celles qui voulaient bâtir à cet endroit. Du coup, tout est bloqué pour un long moment ? ». Cette forme d'interprétation de l'action archéologique est habituelle, attendue que l'essentiel de l'archéologie se découvre à travers des reportages sur des sites archéologiques ou des découvertes exceptionnelles dérogeant à la règle, plus habituelle comme ici à Rumigny. La réglementation en matière d'archéologie préventive est justement pensée pour maîtriser le « risque » archéologique aux yeux des aménageurs. Ce dernier a la garantie de la maîtrise des délais d'intervention des archéologues et de la levée, in fine, de toute contrainte archéologique afin de mener à bien son projet. La réglementation archéologique agit préventivement pour se glisser dans la chronologie de l'aménagement prévu tout en enregistrant scientifiquement les vestiges passés par tous les moyens à notre disposition. La fouille s'arrêtera bien inévitablement fin novembre.

Ce temps dédié comprend une recherche plus exhaustive du contexte archéologique et historique du lieu. Rumigny dispose d'un patrimoine rural exceptionnel à travers ses magnifiques fenêtres à meneaux datées par comparaison architecturale extrême fin 15e – début du 16e siècles. Une photographie du début du 20e siècle illustre l'état de l'édifice avant son bombardement en 1940. Les deux fenêtres et leurs grilles sont celles que décrit quelques décennies plus tôt Hector Josse. Ses premiers écrits, erronés comme il le reconnaîtra plus tard, en faisaient un établissement monastique dépendant de l'abbaye Saint-Fuscien. Il s'avère qu'en réalité nous ne disposons d'aucun document écrit sur ce « manoir » en briques. L'édifice est incontestablement ancien. Outre ses fenêtres, on notera la forte pente de la toiture présageant des rudes hivers du petit âge glaciaire de l'époque moderne (16e-18e siècle, architecture encore visible au prieuré de Boves) et son pignon nord en pas de moineaux. En revanche, la petite fenêtre percée et les deux chiens assis sont plus tardifs. Une session de relevés 3D a été effectuée par la Cellule Cartographique d'Amiens Métropole à l'aide d'un scanner de façade Leica RTC360. Après quelques semaines de traitement, on disposera d'une archive numérique précise de ces deux fenêtres médiévales dont une étude serait la bienvenue.